

similarités caractérisent toutes ces formes de violence dans notre société<sup>27</sup>». Ces similarités sont notamment que l'abuseur domine et contrôle; les abus sont une trahison de la confiance qui règne entre intimes; la victime est isolée; les victimes adultes sont habituellement des femmes et les abuseurs sont habituellement des hommes.

Bien que l'âge constitue un critère essentiel de la définition des mauvais traitements infligés aux personnes âgées, les chercheurs ont indiqué qu'il constitue une distinction inutile dans le cas de mauvais traitements qui durent depuis des années. Comme l'a fait remarquer Katrina Johnson du *U.S. National Institute on Aging*, «quand on a 55 ans et que son mari nous agresse, cela s'appelle de la violence conjugale. Mais quand cela continue encore à 65 ans, on parle de mauvais traitements infligés à une personne âgée<sup>28</sup>».

Le fait que la définition repose sur la notion d'âge peut créer une sorte d'«angle mort» qui empêche les travailleurs sociaux de voir les moyens par lesquels ils pourraient venir en aide aux personnes âgées. Judith Wahl, de l'*Advocacy Centre for the Elderly*, raconte : «Une travailleuse sociale (. . .) m'a téléphoné pour me soumettre un problème. Elle essayait d'aider une personne âgée violentée par son mari. C'était un cas classique de violence conjugale. Elle m'a décrit le problème et a demandé ce qu'elle pouvait y faire. Je lui ai demandé si elle avait songé à divers services (. . .) Je lui parlé d'un refuge pour la dame, car il fallait la sortir du foyer, essayer de lui rendre ses ressources financières, en faisant appel à notre service pour certains aspects juridiques, obtenir un soutien affectif par des services de consultation puisque cette femme était active sur le plan religieux, au sein de son groupe confessionnel. La travailleuse sociale m'a confié qu'elle n'avait jamais songé à l'un ou l'autre de ces recours; selon elle, il s'agissait non pas de violence conjugale, mais de mauvais traitement infligé à une personne âgée<sup>29</sup>».

---

<sup>27</sup> McKenzie, 8:6.

<sup>28</sup> Johnson, Témoignage devant le Sous-comité, Washington D.C., 29 avril 1993.

<sup>29</sup> Wahl, 5:20.